

N° 140

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 7 MARS 1968

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 7 mars 1968

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Gerald Fauteux, juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 7 mars 1968, à 5 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,
LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU

A l'honorable

Orateur de la Chambre des communes

M. Gray, du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, présente le dixième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le Comité a étudié le Bill S-25, Loi concernant la London and Midland General Insurance Company, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Cependant, le Comité recommande que le titre du bill, version française, soit modifié comme suit: «Loi concernant la London et Midland Compagnie d'Assurance Générale».